



PROGRAMME DE LA FORMATION « MAC S.S.T »

« Maintien-Actualisation des Compétences des Sauveteur Secouriste du Travail »



Objet :

Maintenir et actualiser les compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail
: Gestes de 1ers secours et Prévention des risques d'accidents du travail
et maladies professionnelles.

Durée : 7h

Cette formation peut être organisée sur une journée complète, ou, pour répondre aux contraintes d'organisation, sur 2 demi-journées, espacées.
Elle doit être validée tous les 24 mois maximum.

Effectif : de 4 personnes minimum à 14 personnes maximum ; au-delà de 14 participants, la session doit être dédoublée avec 2 formateurs, et faire l'objet par l'O.F KT CONSULTING FORMATION, de 2 déclarations distinctes auprès de l'INRS ; de la 10^{ème} à la 14^{ème} personne, il convient de rajouter 1/2h supplémentaire par participant supplémentaire.

Lieux : Définis au préalable avec l'entreprise ; la plupart du temps le formateur se déplace en intra dans les locaux de l'entreprise, afin de faciliter l'organisation des stagiaires.

Moyens techniques : Mettre à disposition du formateur : 1 salle pouvant recevoir le nombre de stagiaires concernés, de l'espace au sol (15/20m² en moyenne) / quelques tables / chaises pour tous ; si possible, salle équipée d'1 vidéoprojecteur/écran et paperboard.

Moyens pédagogiques : Formation théorique et pratique ; chaque participant doit s'impliquer dans l'apprentissage de chaque module et pouvoir réaliser les gestes physiques enseignés. Pédagogie ludique et concrète.

Matériel : Mannequins adultes, enfant, bébé ; défibrillateurs d'entraînement, matériel pour simulation d'accidents

Modalités de contrôle des connaissances : 2 épreuves certificatives : lors d'un cas concret d'accident simulé + jeu de Questions / Réponses, permettant d'évaluer les compétences retenues dans la grille certificative

ORGANISME DE FORMATION CONCEPTUANCE FORMATION
23 bis rue d'Avignon 17 140 LAGORD 510 658 255 00037
Tel : 05 46 46 34 77

www.formation-conceptuance.fr déclaration 11 77 048 73 77
Datadock validé

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
Connaître le cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en
matière de prévention

1/ ROLE DU SST

- **Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail**
- **Connaître le cadre juridique de son intervention dans et en dehors de l'entreprise**
- **Connaître ses responsabilités juridiques lors de son intervention**

2/ PROTEGER

- **Réaliser la protection adéquate à la situation**
- **L'alerte à la population**
- **Identifier, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime, les personnes présentes et l'environnement**
- **Imaginer les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés**
- **Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même**

3/ EXAMINER

- **Etre capable d'examiner la victime afin de réaliser l'action adéquate**
- **Définir les signes de détresses prioritaires menaçant la vie de la victime**
- **Réaliser les 4 actions de recherche permettant de les détecter**
- **Etre capable de prioriser les actions de recherche et les résultats à atteindre**

4/ ALERTER – FAIRE ALERTER

- **Passer l'alerte ou identifier la personne qui va le faire, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise**
- **Le contenu du message d'alerte**
- **Transmettre efficacement le message aux secours et favoriser leur arrivée au plus près de la victime**

5/ SECOURIR

Etre capable de secourir la victime de manière appropriée :

- **Déterminer l'action à effectuer**
- **Utiliser la technique préconisée**
- **Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu**
- **Surveiller l'évolution de l'état de la victime, et adapter sa conduite aux signes d'évolution jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés**

6/ ROLE DU SST

Tel : 05 46 46 34 77

www.formation-conceptuance.fr déclaration 11 77 048 73 77

Datadock validé

- Bases de la prévention
- Appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, évènement dangereux, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP), ...
- Identifier les AT et des MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et au plan national
- Comprendre son rôle en tant qu'acteur de la prévention dans son entreprise
- Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise

7/ CONTRIBUTION AUX ACTIONS DE PREVENTION

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail :
 - les dangers, les personnes exposées, les circonstances d'apparition des dommages)
- Supprimer / réduire ou faire supprimer /réduire les situations dangereuses
- Isoler les personnes, dans une situation de travail dangereuse, en proposant des actions de prévention
- Définir, à défaut, des actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage

8/ INFORMER LES PERSONNES REFERENTES DES SITUATIONS DANGEUREUSES

- Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Transmettre les informations à la personne référente et rendre compte des actions entreprises



ORGANISME DE FORMATION CONCEPTUANCE FORMATION

23 bis rue d'Avignon 17 140 LAGORD 510 658 255 00037

Tel : 05 46 46 34 77

www.formation-conceptuance.fr déclaration 11 77 048 73 77

Datadock validé